RÉSUMÉ DU PROJET

Projet APIICC *(L'innovation institutionnelle pour la gouvernance climatique)*

Un projet du CIRAD, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR)

Responsable du projet : Gilles Massardier (CIRAD) **Subvention :** ANR-23-CE53-0008
gouvernance-climatique-apiicc-projet.fr · apiicc@cirad.fr

9	30+	24+	5	2024–27
pays étudiés	instruments analysés	chercheurs	work packages	durée du projet

EN BREF

Des plans et politiques climatiques existent presque partout ; leur mise en œuvre cohérente et rapide, non. APIICC étudie la dimension gouvernance de la crise climatique — comment l'innovation institutionnelle dans les instruments procéduraux peut aider à combler l'écart entre les engagements et l'action — à travers une étude comparative à grande échelle sur l'adaptation agricole.

Contexte et problématique

- Les rapports du GIEC et l'ODD 13 de l'ONU soulignent l'urgence de l'action climatique ; les États s'appuient principalement sur des plans et politiques climatiques pour y répondre.
- Le risque climatique est aggravé par un risque de gouvernance : la mise en œuvre incrémentale des politiques entraîne des échecs répétés et une « myopie », transformant le « super wicked problem » du climat en une « tragédie » à mesure que le temps s'épuise.
- Deux défis centraux de gouvernance : (1) intégrer les impacts climatiques de long terme dans les politiques actuelles, et (2) accélérer la mise en œuvre des plans et politiques climatiques existants.

Littérature et hypothèse centrale

La littérature offre deux réponses contrastées à cet échec de gouvernance : l'innovation institutionnelle ou le renforcement de l'autorité (certains auteurs soutiennent que l'environnementalisme autoritaire surpasse les approches démocratiques et la gouvernance ouverte).

HYPOTHÈSE CENTRALE

À travers l'étude de l'adaptation agricole, l'hypothèse centrale de l'APIICC est que l'innovation institutionnelle dans les instruments procéduraux de la gouvernance climatique est la clé pour résoudre la « tragédie ».

Verrous scientifiques visés par APIICC

- Littérature rare sur l'innovation institutionnelle dans la gouvernance climatique.
- Les travaux existants énoncent des principes généraux mais manquent d'ancrage empirique.
- Les instruments procéduraux, en particulier, sont rarement étudiés empiriquement.
- La dichotomie entre autorité et gouvernance ouverte constitue un obstacle à la réflexion sur le problème climatique « super wicked » et à sa résolution.
- Des thèmes clés — innovation institutionnelle, instruments procéduraux, temporalités politiques — sont peu traités par la recherche sur le climat.

Objectifs

01 · Connaître et mesurer (WP2 et WP3)

Produire des connaissances empiriques inédites sur les instruments procéduraux innovants, analyser leur capacité à accélérer la mise en œuvre, à intégrer le temps long et à renforcer leur légitimité, et élaborer un modèle d'évaluation de l'innovation institutionnelle.

02 · Co-construire et publier (WP4)

Co-construire avec les parties prenantes, en groupes de travail puis lors du séminaire final, des recommandations pour une gouvernance innovante de l'adaptation transformationnelle de l'agriculture, puis les publier.

Work packages

WP0	Gestion du projet et harmonisation du protocole de recherche / collecte des données dans les 9 pays.
WP1	Affine les variables clés, construit une grille d'analyse et un protocole de recherche, et sélectionne au moins 4 instruments procéduraux innovants par pays à étudier.
WP2	Travail de terrain : au moins 2 instruments procéduraux nationaux innovants et leur processus d'innovation par pays.
WP3	Travail de terrain : au moins 2 instruments procéduraux locaux innovants et leur processus d'innovation par pays.
WP4	Recommandations et lignes directrices pour la gouvernance de l'adaptation transformationnelle.

ÉQUIPE

Plus de 24 chercheurs et chercheuses dans les 9 pays participants.

PAYS PARTICIPANTS

Brésil, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Géorgie, Mexique, Sénégal, Royaume-Uni, États-Unis.

Instruments procéduraux étudiés

- Les instruments procéduraux sont les procédures qui servent à concevoir, décider et ajuster les politiques, là où la mise en œuvre s'enlise le plus souvent.
- Au moins 4 instruments innovants par pays (plus de 30 au total) : nationaux et locaux, financiers et non financiers.
- Chaque instrument est analysé avec une grille commune de 251 items.
- Exemples : Conseil du changement climatique et taxonomie verte (Géorgie), Landscape Recovery (Royaume-Uni), contrat de coopération territoriale Rennes–Haute-Bretagne (France), crédit-assurance de la CNAAS et de La Banque Agricole (Sénégal).

Séminaire final

7 – 9 JUILLET 2027 · CIRAD, PARIS

Trois jours avec au moins un intervenant par pays, des interventions d'invités, des tables rondes et des temps de réseautage. Les participants discuteront des résultats du projet, dont les résultats de recherche par pays, et de la manière d'améliorer les projets de notes de politique publique et de lignes directrices. Co-construits avec les parties prenantes en groupes de travail dès octobre 2026, ces documents, ainsi que d'autres, seront publiés en accès ouvert d'ici fin 2027.

Questions fréquentes

Pourquoi ces 9 pays ?

Ils ont été sélectionnés pour saisir des contrastes significatifs en matière de systèmes de gouvernance, de contextes de développement et d'exposition au risque climatique — la diversité nécessaire à une comparaison Nord-Sud crédible.

Cela ne concerne-t-il que l'agriculture ?

L'adaptation agricole est le cas d'étude empirique ; le modèle et les résultats sur les instruments procéduraux sont conçus pour se généraliser à la gouvernance climatique plus largement.

Combien d'instruments procéduraux seront étudiés au total ?

Au moins 4 par pays — au moins 2 nationaux (WP2) et 2 locaux (WP3) — dans les 9 pays, soit une base d'au moins 30 cas pour l'analyse comparative. Plus d'informations : gouvernance-climatique-apiicc-projet.fr/le-projet/instruments-apiicc

Pourquoi se concentrer sur les instruments procéduraux plutôt que sur le contenu des politiques climatiques ?

Le contenu des plans reçoit déjà de l'attention ; les procédures utilisées pour concevoir, décider et ajuster les politiques dans le temps sont là où la mise en œuvre s'enlise le plus souvent, et elles restent rarement étudiées empiriquement.

Qu'est-ce que le « modèle d'évaluation de l'innovation institutionnelle » (Objectif 1) ?

Un cadre structuré, construit à partir de la grille d'analyse et du protocole de recherche du WP1, pour comparer les instruments procéduraux entre pays sur une base commune.

Pourquoi la gouvernance est-elle si importante face au « super wicked problem » climatique ?

Le changement climatique est un « super wicked problem » : le temps presse, ceux qui en sont responsables doivent aussi le résoudre, aucune autorité centrale ne peut imposer de solution, et le court-termisme freine l'action de long terme. Dans ces conditions, la mise en œuvre incrémentale et myope des plans et politiques climatiques échoue à répétition, transformant le risque en « tragédie » à mesure que les retards s'accumulent. Les États s'appuyant déjà sur des plans et politiques climatiques, ce qui manque n'est pas davantage de contenu mais la capacité de gouvernance à concevoir, décider et ajuster ces plans et politiques assez vite et de façon assez fiable — c'est pourquoi l'APIICC se concentre sur la gouvernance elle-même, et plus précisément sur les instruments procéduraux qui déterminent si la mise en œuvre avance ou s'enlise.

Pourquoi s'intéresser aux « niches » d'innovation pour la gouvernance climatique à travers des instruments procéduraux innovants ?

Plutôt que d'attendre une refonte unique de la gouvernance à l'échelle du système, l'innovation institutionnelle en matière de gouvernance climatique tend à émerger d'abord dans des « niches » circonscrites — des instruments procéduraux nationaux ou locaux spécifiques où de nouvelles façons de concevoir, décider ou ajuster les politiques sont expérimentées. Ces niches comptent car c'est là que la dichotomie entre renforcement de l'autorité et ouverture de la gouvernance peut réellement être testée et dépassée en pratique, et parce que les innovations qui fonctionnent à cette échelle sont celles qui peuvent ensuite être étendues ou reproduites ailleurs. Les instruments procéduraux restant rarement étudiés empiriquement, examiner ces niches de près — comme le fait l'APIICC à travers plus de 30 cas nationaux et locaux — est ce qui permet au projet de construire l'ancrage empirique nécessaire pour comprendre ce qui fait réussir l'innovation institutionnelle, et pour en tirer des recommandations de gouvernance.